



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

**Une précision importante du R.P. Lhoumeau, s.m.m.**

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

La Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie comporte la consécration des richesses surnaturelles relatives au salut : « Je vous livre et consacre, en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures... »<sup>1</sup>

Le Père de Montfort précise que cette valeur de nos bonnes actions consiste dans : « nos biens intérieurs et spirituels, qui sont nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures »<sup>2</sup>. Il développe donc ensuite cet aspect, à vrai dire, le plus important de sa consécration : « Il y a deux choses dans les bonnes œuvres que nous faisons, savoir : la satisfaction et le mérite, autrement, la valeur satisfaisante ou impétratoire et la valeur méritoire. La valeur satisfaisante ou impétratoire d'une bonne œuvre, c'est une bonne action en tant qu'elle obtient quelque nouvelle grâce ; la valeur méritoire, ou le mérite, est une bonne action en tant qu'elle mérite la grâce et la gloire éternelle. Or, dans cette consécration, nous lui donnons toute la valeur satisfaisante, impétratoire et méritoire, autrement [dit] les satisfactions et les mérites de toutes nos bonnes œuvres... nos mérites, nos grâces et nos vertus, non pas pour les communiquer à d'autres, mais pour nous les conserver, augmenter et embellir ; nos satisfactions pour les communiquer à qui bon lui semblera, et pour la plus grande gloire de Dieu. »<sup>3</sup>

Cet aspect mérite une explication supplémentaire. « Nous précisons le sens des mots, mérite, valeur impétratoire et satisfaisante », précise le Père Lhoumeau qui s'explique ainsi : « Toute bonne œuvre faite en état de grâce nous donne droit à un accroissement de grâce ici-bas et de gloire dans le Ciel. Ce droit est ce qu'on nomme le **mérite en justice** (de condigno), parce qu'alors la gloire nous

est due comme un salaire. Il y a encore le **mérite de convenance** (de congruo), par lequel, sans acquérir un droit rigoureux, je me rends en quelque manière digne d'une faveur par mes actes ou mes bonnes dispositions... Ici, nous n'avons plus un titre de justice rigoureuse, mais de convenance, de reconnaissance, etc. Or, par valeur impétratoire on comprend, non seulement le pouvoir qu'ont nos prières d'obtenir ce que nous demandons<sup>4</sup>, mais aussi ce **mérite de convenance**, qui se trouve dans toute bonne œuvre et qui est le prix en vue duquel Dieu nous accorde une grâce. Par exemple : je fais l'aumône. Outre que je mérite toujours pour moi un accroissement de grâce et de gloire, je puis offrir aussi cette action pour obtenir une guérison, la connaissance de ma vocation, etc. Cette offrande de nos actions à des intentions spéciales est bien connue des fidèles. » Le montfortain continue : « Si maintenant, dans une action telle que l'aumône, le jeûne, le travail, la prières, etc., je considère ce qu'il y a de pénible, l'effort ou la privation que je m'impose, je puis l'offrir à Dieu en **satisfaction**, c'est-à-dire en paiement de la dette de mes péchés. Voilà ce qu'on nomme la **valeur satisfaisante** d'une œuvre... De ces trois choses<sup>5</sup>, la première, qui est le mérite rigoureux, ou proprement dit, est un bien personnel et incommunicable. » Pour le reste, l'auteur déclare : « **cette donation n'est pas précisément un dépouillement en faveur d'autrui, mais un acte de désappropriation...** Nous remettons donc aux mains de la Sainte Vierge toute la valeur impétratoire et satisfaisante de nos bonnes œuvres, afin qu'elle en dispose selon qu'il lui plaira. » Et voilà la conséquence : « **Si la volonté de Dieu est que ces fruits me soient appliqués pour mon salut et ma sanctification, elle le fera très fidèlement. Je recevrai alors de ma Souveraine et de ma Mère, je ne m'approprierai rien ; il n'y aura là ni réserve, ni reprise à ma donation.** »<sup>6</sup>

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Amour de la Sagesse éternelle [ASE] n°s 223-227. Citation : ASE 225, 2<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Traité de la Vraie dévotion à la Sainte Vierge [VD], n° 121.

<sup>3</sup> VD 122, OC, p. 564. Important : Montfort rappelle le fondement évangélique de la question du fruit des bonnes œuvres en VD 68.

<sup>4</sup> En vertu de la promesse du Christ, indépendamment de l'état de grâce : demandez et vous recevrez !

<sup>5</sup> Valeur méritoire, valeur impétratoire, valeur satisfaisante.

<sup>6</sup> La vie spirituelle à l'école du Bx L.-M. Grignon de Montfort, par Antonin Lhoumeau, s.m.m., Librairie Houdin, Paris, 1913. pp. 247-249 et p. 251.



# Le rosaire du Saint Esclavage

d'après  
les écrits de Montfort.

## Cinquième mystère douloureux La Crucifixion au Calvaire

*Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette cinquième dizaine en l'honneur de votre crucifixion et de votre mort ignominieuse sur le Calvaire, et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la conversion des pécheurs, la persévérance des justes et le soulagement des âmes du Purgatoire. Ainsi soit-il.*

Notre Père... [Puis, aux 10 Ave : ]

1. Par le saint esclavage, nos bonnes œuvres sont employées à la plus grande gloire de Dieu.
2. Presque personne n'agit pour cette noble fin... parce qu'on ne connaît pas où est cette plus grande gloire de Dieu.
3. Mais la très sainte Vierge, à qui on cède la valeur de ses bonnes œuvres, connaît parfaitement où est cette plus grande gloire.
4. Toutes les actions, pensées et paroles de l'âme consacrée sont donc employées pour cette noble fin [VD 151].
5. Par cette dévotion, on entre dans la sublimité des intentions de Marie. [VD 222]
6. On met son appui et sa complaisance dans les dispositions de Marie. [VD 223]
7. Ainsi, par cette dévotion, on donne à Jésus-Christ plus de gloire en un mois de temps que par aucune autre dévotion, quoique plus difficile, en plusieurs années [VD 222].
8. Cette dévotion est aussi un grand moyen de convertir les pécheurs sans crainte de la vanité...
9. Et de délivrer les âmes du Purgatoire sans faire autre chose que ce que l'on doit. [VD 171]
10. Quand, par cette pratique on ne convertirait qu'un pécheur ou on délivrerait qu'une âme du Purgatoire, ce serait un motif suffisant pour l'embrasser. [VD 172]

Gloire au Père... [puis :]

*Grâces du mystère de la Mort et de la Passion de Jésus-Christ, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment saintes. Ainsi soit-il.*

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

**Rappel du plan :** introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion. **Article I.** Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II.** Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16-36). **Article III.** Etendue de la nécessité de la vraie dévotion à Marie (37-38). Section I. Marie, Reine des Cœurs. **Section II. La dévotion à Marie nécessaire à tous les hommes** (39-59). 1° question : nécessité de la dévotion à Marie en général. 2° question : la dévotion à Marie est nécessaire au salut. 3° question : la dévotion à Marie est nécessaire aux âmes parfaites (43-48).

### § 1. Le rôle médiateur de Marie en général (VD 44)

Relisant la page sublime de saint Luc, où sont si magnifiquement décrits la dignité et le rôle de Marie, et l'éclairant des grands principes de la Mariologie, Montfort écrit à son tour une page débordante d'enthousiasme et d'admiration.

L'archange Gabriel affirme à Marie qu'elle a trouvé grâce devant Dieu : « *Invenisti gratiam apud Deum* »<sup>1</sup>. Cette expression se rencontre plusieurs fois dans la Sainte Ecriture<sup>2</sup> pour indiquer quelqu'un qui est l'objet d'une grande bienveillance divine. On comprend cependant dans quel sens le Bienheureux dit : *C'est Marie seule qui a trouvé grâce devant Dieu sans l'aide d'aucune autre créature.* »

Ni Noé, ni Moïse, ni Gédéon n'ont trouvé à ce point grâce auprès du Seigneur. Écoutons saint Bernard<sup>3</sup> : « *Invenisti gratiam apud Deum : quam gratiam ? Dei et hominum pacem, mortis destructionem, vitæ reparationem* ». Il est bien certain qu'elle a été absolument seule à mériter (de convenance) de telles faveurs. (Voir n° 16 et son commentaire). Aucune autre créature ne pouvait l'aider à obtenir ce qu'aucune autre ne possédait et était incapable d'obtenir pour elle-même. *Nemo dat quod non habet*<sup>4</sup>.

Marie, elle, a trouvé grâce, et non seulement pour elle-même mais pour le monde entier. Voilà pourquoi « *Ce n'est que par elle que tous ceux qui*

<sup>1</sup> Luc, I, 30

<sup>2</sup> Par ex. Gen. VI, 8. - Ex. XXXIII, 12 - Jud. VI, 17.

<sup>3</sup> Homilia III, *super Missus est*. « Vous avez trouvé grâce devant Dieu : mais quelle grâce ? La paix entre Dieu et les hommes, la destruction de la mort, la réparation de la vie ».

<sup>4</sup> Personne ne donne ce qu'il n'a pas.

ont trouvé grâce devant Dieu depuis elle l'ont trouvée, et ce n'est que par elle que tous ceux qui viendront ci-après la trouveront. »

Elle n'a été dotée si richement, en effet, qu'en vue de sa mission : cette dotation personnelle<sup>1</sup> est rappelée à grands traits : « Elle était pleine de grâce quand elle fut saluée par l'Archange Gabriel<sup>2</sup> et elle fut surabondamment remplie de grâce par le Saint-Esprit quand il la couvrit de son ombre ineffable<sup>3</sup> ; et elle a (tellement) augmenté, de jour en jour et de moment en moment, cette plénitude double qu'elle est arrivée à un point de grâce immense et inconcevable. » Riche dotation personnelle, avon-nous dit. Mais en vue de sa mission.

« En sorte que le Très-Haut l'a faite unique trésorière de ses trésors et l'unique dispensatrice de ses grâces. » Ces mots semblent une répétition des numéros 23, 24 et 25. Mais tandis que là ils concernaient absolument toutes les âmes, voulant profiter de la grâce, ici ils ne concernent plus que les âmes parfaites et les grands saints, comme le prouve la suite : « ... Pour anoblir, élever et enrichir (voir n° 46) qui elle veut, pour faire entrer qui elle veut dans la voie étroite du ciel, et pour faire passer malgré tout qui elle veut par la porte étroite de la vie, et pour donner le trône, le sceptre et la couronne de roi à qui elle veut. »

N'est-ce pas l'écho du divin Maître dans le sermon sur la montagne, invitant les âmes à marcher dans le chemin de la perfection et s'écriant<sup>4</sup> : « Entrez par la porte étroite, car la porte large et la voie spacieuse conduisent à la perdition et nombreux sont ceux qui y passent. Mais elle est étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et il en est peu qui la trouvent » ? Du reste tous les mots de ce passage sont autant d'images bibliques, indiquant ceux qui parviendront au bonheur du ciel. Montfort les restreint seulement au sens de bonheur éminent, requérant un mérite extraordinaire. C'est le seul moyen d'être noble, élevé et riche dans l'ordre surnaturel.

Et il termine en rappelant ce qu'il a déjà dit au n° 33 : « Jésus est partout et toujours le fruit et le Fils de Marie, et Marie est partout l'arbre véritable qui porte le fruit de vie, la mère qui le produit. »

Si le moindre degré de vie surnaturelle ne peut être produit sans l'intervention de Marie, à plus forte raison en sera-t-il ainsi lorsqu'il s'agira de reproduire à la perfection la vie de Jésus en nous, d'exprimer ses traits dans nos âmes.

à suivre...

<sup>1</sup> Manuel de mariologie dogmatique [MMD], n° 82-92

<sup>2</sup> Luc, I, 28.

<sup>3</sup> Luc, I, 35.

<sup>4</sup> Matth., VII, 13 et 14.

## Les cantiques du Père Grignon



### L'éclat de l'humilité

**Seigneur**, sur moi j'adore  
Vos justes jugements,  
Mais humblement j'implore  
Votre grâce en tout temps ;  
Quoique je ne sois digne  
Que d'être réprouvé,  
Par une grâce insigne  
J'espère être sauvé.

**Je suis** un misérable,  
Infidèle à vos lois,  
De tout bien incapable,  
Je le sens, je le vois ;  
Cependant, dans mon âme,  
Je sens un grand orgueil,  
Comme un cloaque infâme  
Qui n'a point son pareil.

**Seigneur**, je vous demande  
L'humilité de cœur,  
Afin que je vous rende  
Un plus parfait honneur ;  
Afin que, prenant place  
Parmi tous les derniers,  
Je devienne par grâce  
Un jour tout des premiers.

Dieu Seul

Cantique n° 94, strophes 39 à 41.  
Recueil du R. P. Fradet, s. m. m. Pontchâteau, 1932.

## Le Rosaire médité « à la Montfort »

Rosaire sur les vertus publié dans  
le bulletin de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*.

40 pages. Format : 10 x 13,5. **Prix** : 3 € + port.

**Commande** : Editions du Sel  
Couvent de La-Haye-aux-Bonshommes  
F - 49240 Avrillé



## Lettres reçues



☞ « Je voudrais vous remercier tout particulièrement pour votre numéro du mois d'octobre. Vous nous donnez un extrait magnifique de la Vie d'union à Marie du Père Neubert. Tout est absolument dans la vérité de ce qu'il exprime de nos rapports avec notre Mère. »

☞ « J'ai lu et savouré le beau livre de la médiation de Marie. » [édité chez Clovis]

☞ « Merci pour la continuation du bulletin que j'apprécie beaucoup. Cela m'aide à rester fidèle à mon engagement de la consécration de la vraie dévotion : tout à Jésus par Marie, selon le Traité de la vraie dévotion de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. »

☞ « Nous avons pu participer à une retraite du Rosaire au Moulin du Pin qui nous a transformés et donné du courage pour vivre une consécration plus parfaite à Notre-Dame. »

☞ « Je vous remercie également pour le [1°] petit livret qui m'aide beaucoup pour la récitation du rosaire quotidien. Ainsi, mon esprit léger se fixe davantage dans ces si beaux mystères de Notre-Dame. »

## Le calendrier 2010 du Père Grignon

édité par

l'Association Saint-Bernard

en collaboration avec l'aumônier de la  
Confrérie Marie Reine des Cœurs.

Prix : 12 € (chèque à l'ordre de A. S. B.). **Commande :**

Lettre de la Péraudière F - 69770 Montrottier

## En 2010, il y aura cinq Retraites mariales montfortaines !



### ❖ Retraite à Unieux (42)

du 8 au 13 février (hommes et jeunes gens)

Renseignements et inscriptions :

Abbé Mérel ☎ 04.77.40.20.55.

### ❖ Retraite à Enney (CH)

du 19 au 24 avril, mixte, à Enney (CH).

Renseignements et inscriptions :

Domus Dei ☎ [0041] 26 / 921.11.38.

### ❖ Retraite à Anvers (B)

du 2 au 7 août, mixte, à Anvers (B).

Renseignements et inscriptions :

Mlle Jacqmin ☎ [0032] 3 / 229.01.80.

### ❖ Retraite à Bitch (57)

du 9 au 14 août, mixte, à Bitch (57).

Renseignements et inscriptions :

Abbé Rousseau ☎ 03.87.06.53.90.

### ❖ Retraite à Unieux (42)

du 25 au 30 octobre (dames et jeunes filles)

Renseignements et inscriptions :

Abbé Mérel ☎ 04.77.40.20.55.



❖ **1461 membres** au 30 novembre 2009.

❖ **Le samedi 5 décembre 2009,**  
**la sainte messe** sera célébrée pour les  
membres vivants et défunts. **Le même jour,**  
les membres peuvent gagner une **indulgence**  
**plénière** aux conditions habituelles.

❖ **Signalez votre changement d'adresse.**

❖ **Attention :** un chèque relatif à l'offrande  
d'une messe doit être libellé à l'ordre du  
prêtre et non pas à l'ordre de la Confrérie.

❖ Merci de **libeller les dons** à l'ordre de :  
*Fraternité Saint-Pie X – C. M. R. C.*

❖ Les **reçus fiscaux** doivent être demandés  
en même temps que les dons.

❖ **Responsable de la publication :**

*Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.*

❖ **Impression :** *Team Rush, Villeurbanne (69)*